



grandir

ensemble



LE MAGAZINE D'ACTION ENFANCE
N° 84 / décembre 2014 / 0,75 EURO

www.actionenfance.org

Des Noël
qui font grandir

p. 08

04

Ces enfants
qui ont triomphé
de leur passé



14

L'air de la Manche.

Grandir ensemble

28, rue de Lisbonne, 75008 Paris /
Tél : 01 53 89 12 34 /
Fax : 01 53 89 12 35 /
CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication :
Pierre Lecomte.

Responsable éditoriale :
Isabelle Guénot.

Rédaction : Géraldine Dao,
Isabelle Guénot et Dominique
Ortin-Meaux.

Crédits photos : Action Enfance,
Thinkstock, Plain picture (Tosca
Radigonda, Helen Karlsson),
GraphicObsession, D.R.

**Conception graphique
et réalisation :**

Impression : Imprimerie
La Galiote-Prenant.

Imprimé sur Condat 90 g.
Prix du numéro : 0,75 €.

Abonnement : 3 €.
ISSN : 1624 4540.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2014.



Des convictions dans la continuité de nos actions



C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois depuis mon nouveau mandat de président de la Fondation ACTION ENFANCE.

Dans la cause qu'elle soutient, la protection de l'enfance maltraitée, notre Fondation se démarque des autres organismes par les principes de son projet, à savoir : une réponse dans la durée, car j'ai la conviction que c'est dans la durée qu'on obtient des résultats en matière d'édu-

cation ; le rassemblement des frères et sœurs ; la capacité à se remettre en cause en fonction des évolutions de la société ; un modèle économique mixte alliant les fonds publics alloués par les Conseils généraux et la générosité du public.

Je viens de prendre mes fonctions en tant que président d'ACTION ENFANCE et je vais, dans un premier temps, observer le fonctionnement de la Fondation ainsi que son environnement légal et réglementaire. C'est mon prédécesseur, Jean-Pierre Conquet, homme de parole et d'engagement, qui m'a fait connaître la Fondation et son action pour l'enfance maltraitée. Une cause à laquelle je suis sensibilisé depuis longtemps : étudiant notamment, j'ai eu l'occasion de m'occuper d'enfants placés par le biais d'une fondation que j'ai continué à soutenir financièrement par la suite.

Être aujourd'hui président d'ACTION ENFANCE est une façon de prolonger cette action de façon plus approfondie. J'arrive avec un regard neuf et s'il est encore trop tôt pour que je puisse avoir une vision nette de la stratégie à déployer, j'ai des convictions qui s'inscrivent dans la continuité des actions engagées par la Fondation : faire entendre notre voix au moment des débats sur l'évolution du cadre législatif et réglementaire ; maintenir la relation parents-enfants autant que possible ; étendre le soutien scolaire à l'ensemble des établissements de la Fondation. En effet, je suis persuadé que lutter contre l'échec scolaire dès les plus petites classes est un moyen de donner plus de chance aux enfants de s'insérer et cela concerne directement la sortie du placement, période délicate que la Fondation travaille à accompagner au mieux. Et bien sûr, poursuivre notre développement en construisant de nouveaux Villages d'Enfants pour permettre à encore plus de frères et sœurs de grandir ensemble.

Je souhaite à tous, fidèles soutiens, amis et partenaires, équipes de la Fondation ACTION ENFANCE et tout particulièrement aux enfants et jeunes de nos Villages et Foyers, de passer de très belles fêtes de Noël et une bonne année 2015.

Pierre Lecomte, Président de la Fondation ACTION ENFANCE
depuis le 22 octobre 2014

Pierre Lecomte est né en 1949 en Haute-Savoie. Marié et père de deux enfants, il a passé la majeure partie de sa carrière professionnelle dans l'édition. Sa dernière fonction fut celle de Directeur des Ressources Humaines d'Hachette Livre.

04

Ces enfants qui ont triomphé de leur passé

03 / l'événement

→ Enfance en danger : opération « Faut vous faire un dessin ? »

04 / le dossier

→ Ces enfants qui ont triomphé de leur passé
→ Une vie équilibrée, tout simplement
Témoignages de Fanny, Geoffroy, Nicolas et Céline.

08 / se reconstruire

→ Des Noël qui font grandir

10 / comprendre

→ Se reconstruire individuellement avant de partager le quotidien

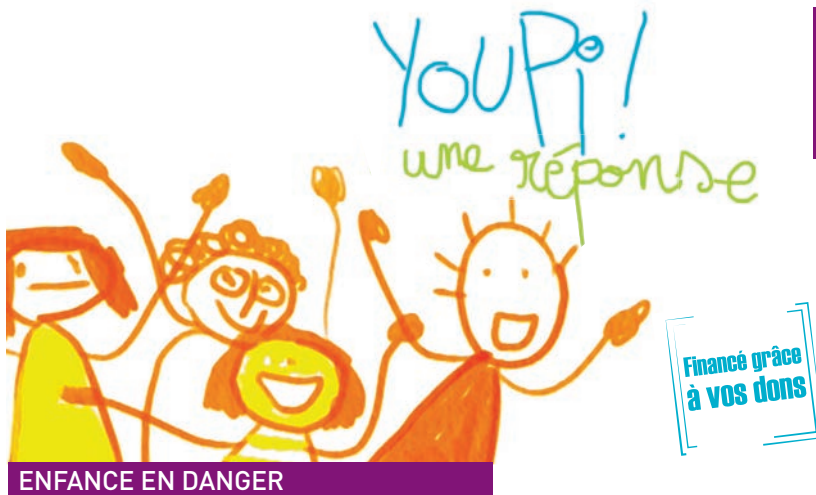
11 / La Fondation et vous

- Groupauto renouvelle son soutien à la Fondation
- 11^e Village d'Enfants. Pose de la 1^{ère} pierre
- Essilor équipe les enfants de Boissettes
- Trophée de l'Enfance 2014 : au profit d'ACTION ENFANCE
- Petit-déjeuner de presse : présentation de « Que sont-ils devenus ? »
- Legs et assurances-vie : transmettre ses biens à deux fondations

14 / 90 jours

- L'art fait grandir
- L'air de la Manche
- Bar-le-Duc : une serre pédagogique
- Déménagements et emménagements
- La balade d'automne
- Rencontres avec la résidence pour seniors d'Amboise.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



chiffres
clés

L'enfance en danger

275 000 enfants bénéficient de mesures de protection

180 000 enfants placés

50 000 enfants placés en institution (hors famille d'accueil)

Source : ONED au 31 déc 2011.

LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT A 25 ANS

Le 20 novembre 2014, la France a célébré avec 192 nations le

25^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant,

adoptée le 20 novembre 1989 par l'assemblée générale des Nations Unies et ratifiée quelques mois plus tard par notre pays.

Ce texte définit, en 54 articles, les principes, droits et libertés dont tous les enfants peuvent se prévaloir. Il les invite aussi à être acteurs dans la société, à prendre leur part à la marche du monde.

« Faut vous faire un dessin ? »

La Protection de l'Enfance, placée au rang des plus grandes causes à défendre aux yeux des Français⁽¹⁾, est actuellement concernée par plusieurs projets de réforme.

La réforme territoriale va notamment redéfinir les compétences de chaque collectivité locale et il est indispensable que la Protection de l'Enfance ne soit pas considérée comme le parent pauvre de cette réforme par rapport à d'autres compétences.

Dans cette perspective, la Fondation ACTION ENFANCE a mis en place l'opération « Faut vous faire un dessin ? », avec pour intention d'interpeller tout un chacun sur la place donnée à la Protection de l'Enfance dans la société aujourd'hui.

Lancé à l'occasion des 25 ans de la ratification par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant (voir encadré), ce grand dispositif vise à susciter une prise de conscience collective sur la nécessité de protéger l'enfance en danger en France.

Ainsi, 300 dessins d'enfants des Villages de la Fondation ont été envoyés à 300 personnalités influentes issues des sphères politique, économique, artistique, médiatique, civile... afin de leur rappeler que nous sommes tous concernés par l'enfance en danger en France. Chaque dessin appelait une réponse via un témoignage, une marque de soutien, une signature, un « selfie » sur Instagram, ou encore un tweet sur #ACTIONENFANCE. Chacune des réponses a été comptabilisée et rendue visible en temps réel, sur le site dédié : dessins.actionenfance.org

TOUS ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au-delà des 300 personnalités ciblées, ACTION ENFANCE appelle l'ensemble des citoyens à soutenir le projet en apportant sa

contribution sur le site ou sur les réseaux sociaux.

« Ce dispositif a pour objectif de créer un lien direct entre les enfants des Villages et des personnalités influentes, pour démontrer que nous pouvons tous être acteurs de la Protection de l'Enfance, à tous les niveaux, explique Marc Chabant, directeur éducatif des projets et du développement de la Fondation. Dans un contexte économique fragile, où les dépenses publiques sont réduites, c'est une manière pour nous de revenir aux fondamentaux : les enfants, leur vécu, leur ressenti... Interpeller par la sincérité d'un dessin d'enfant, prendre le temps d'y répondre, tout simplement parce que des enfants ont pris le temps de le faire et parce que l'enfance en danger est une cause majeure. »

Ce dispositif est renforcé par la diffusion sur le web d'un nouveau film de présentation de la Fondation. La parole est laissée aux enfants des Villages, leurs propos étant illustrés par leurs propres dessins. Le ton institutionnel a été délaissé au profit de l'émotion, de la sincérité et du quotidien vécu par ces enfants. Ainsi, le film raconte l'histoire d'un frère et d'une sœur placés, Julie, 6 ans, et Rémi, 9 ans, qui à travers leurs dessins expliquent les raisons du placement, la vie des enfants dans les Villages de la Fondation et l'implication des éducateurs/familiaux à leurs côtés, jour après jour, tout au long de l'année.

(1) Baromètre de la générosité 2013 de France Générosités.

MARC LIÈVREMONT, PARRAIN DE LA FONDATION DEPUIS DIX ANS /



« Avec ce film, nous souhaitons valoriser le ressenti des enfants de la Fondation. En effet, qui mieux que les enfants de nos Villages pouvaient raconter et expliquer leur vécu. Nous avons ainsi décidé de faire entendre leurs voix et de les laisser s'exprimer à travers les dessins qu'ils ont réalisés. »



Ces enfants qui ont triomphé de leur passé

— La grande enquête « Que sont-ils devenus ? »⁽¹⁾, réalisée par la Fondation, révèle que 75 % des anciens enfants placés dans les Villages d'ACTION ENFANCE sont aujourd'hui satisfaits de leur vie. Pour ces adultes à l'enfance cabossée, qu'est-ce que cela signifie exactement ? Réussir sa vie a-t-il la même résonance que pour un adulte ayant passé son enfance entouré de sa famille ?

→ **« On est toujours émerveillé devant ces enfants qui ont su triompher d'épreuves immenses et se faire une vie d'homme, malgré tout »,** écrit Boris Cyrulnik, psychiatre et psychanalyste⁽²⁾. Malgré la maltraitance, les violences subies, l'abandon, la grande majorité des anciens enfants placés dans un Village de la Fondation ACTION ENFANCE ont réussi à construire un projet de vie personnelle et/ou professionnelle. Mieux : 75 % des répondants à l'enquête « Que sont-ils devenus ? » initiée par la Fondation se disent globalement satisfaits ou très satisfaits de leur existence. *« C'est un chiffre à analyser par rapport à leurs propres critères, précise Patrick Dubéchet, sociologue démographe, ancien responsable CREAS⁽³⁾ de l'ETSUP⁽⁴⁾, pilote de l'étude. Parce qu'ils ont le sentiment de vivre de*

manière beaucoup plus satisfaisante que leur propre famille, mais aussi d'avoir eu une enfance grâce à la Fondation, ils s'estiment aujourd'hui satisfaits de leur vie. »

ÊTRE DANS LA NORME, C'EST TOUT

Au regard de notre histoire, mais aussi de notre personnalité, les promesses que peut nous faire la vie varient d'un individu à l'autre. Enfant placé ou non, chacun a sa vision de ce qu'est réussir sa vie. Pour l'un, c'est la quête du bonheur, pur et simple, tandis qu'un autre se contentera d'effacer une souffrance. Pour un autre encore, réussir sa vie peut signifier « accomplir quelque chose », qu'il s'agisse de réussite sociale ou familiale. Ce peut être enfin simplement d'avoir une vie respectable. C'est ce qu'attend une grande partie des anciens des Villages dont la volonté est de se rapprocher d'une forme de « normalité » et, surtout, de ne pas reproduire ce qu'ils ont vécu.

Et pour près de 70 % d'entre eux, l'expérience en Village d'Enfants a été déterminante dans leur trajectoire et a été un facteur d'insertion sociale. La stabilité de l'accueil et des personnels leur a permis de se construire une sécurité affective, un espace pour vivre une enfance ordinaire : grâce aux Villages, ils ont le sentiment de s'en être sortis.

(1) Enquête Fondation ACTION ENFANCE 2014. Voir *Grandir* n°83, Dossier pages 4 à 10.

(2) Boris Cyrulnik : *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, 1^{ère} édition 1999, 2^e édition 2002.

(3) CREAS : Centre de Recherche et d'Études en Action Sociale.

(4) ETSUP : Ecole Supérieure de Travail Social.

Une vie équilibrée, tout simplement

— Pour Fanny, Geoffroy, Nicolas, Céline, l'important est de pouvoir s'assumer de façon autonome dans la vie de tous les jours et d'avoir pu garder des liens avec leurs frères et sœurs. Témoignages.

CÉLINE BERTHAULT,
33 ANS, CÉLIBATAIRE

Assurer mon avenir



« Après des passages en familles d'accueil, j'ai vécu au Village d'Enfants d'Amboise de 6 à 18 ans, avec mes deux petits frères. Ma mère étant décédée, mon père ne pouvait plus s'occuper de nous. L'arrivée au Village a fait la différence : ici, nous nous sentions chez nous. J'y ai reçu une éducation et j'ai pu vivre ma vie d'enfant, de jeune fille et de

jeune adulte qui fait ce que je suis aujourd'hui. Nous avons un droit d'hébergement chez notre père une fois tous les quinze jours, le week-end et pendant les vacances scolaires. Malgré le placement, il était très présent. Il est mort, en 2000, d'une maladie professionnelle. À cette période, je n'avais pas 20 ans, mes relations avec mes frères se sont tendues : nous n'avons pas vécu le décès de notre père de la même façon. Je me suis battue pour que la maladie de mon père soit reconnue et nous avons été indemnisés.

J'ai acheté une maison à Tours. Je n'aurais sans doute pas eu cette démarche sans le modèle de vie – avec des règles, des horaires et des repères – que les éducateurs du Village nous renvoyaient. J'espère le transmettre un jour à mes enfants. Grâce à cet équilibre, je suis capable de m'organiser au quotidien et de m'assumer seule.

Actuellement, je vis dans le Loiret-Cher car j'avais trouvé un travail de serveuse dans un restaurant gastronomique. Pendant ce temps, ma maison de Tours est en location. Ce bien me rassure : je n'ai plus mes parents, mais je ne suis pas sans rien non plus. Je viens d'être licenciée économique mais je ne m'inquiète pas car j'ai de l'expérience. Passionnée d'équitation, je rêve aujourd'hui de m'acheter un cheval. »



« La lutte elle-même
vers les sommets
suffit à remplir
un cœur d'homme.
Il faut imaginer
Sisyphes heureux. »

Albert Camus, Le Mythe de Sisyphes



NICOLAS YVON,
23 ANS, CÉLIBATAIRE

Gérer mon quotidien, réaliser mon projet



« Je suis arrivé au Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse à l'âge de 2 ans et demi et l'ai quitté à 15 ans pour suivre, avec l'une de mes 4 sœurs, notre éducatrice familiale qui s'installait en famille d'accueil. Après la classe de 3^e, j'ai fait un CAP de cuisine, puis un CAP de pâtisserie. Actuellement, je travaille dans un restaurant en tant que pâtissier. Si tout va bien, j'ouvrirai avec un

ami un petit restaurant en janvier prochain. Lui sera au service et moi en cuisine. J'habite actuellement dans un appartement à Amboise mais je déménagerai alors à côté du restaurant, dans une maison. Pour moi, c'est le résultat de mon enfance au Village. En m'aidant chaque jour à gérer ma vie, les éducateurs m'ont appris à devenir autonome et surtout à ne pas être assisté. Lorsque j'ai eu mon premier logement, j'avais les bases pour me débrouiller seul. Ces années au Village m'ont permis d'évoluer progressivement vers l'âge adulte et l'autonomie. Avoir pu passer mon enfance avec mes sœurs nous permet aujourd'hui d'avoir des liens forts : c'est important car c'est ma seule famille. Aujourd'hui, ce qui compte pour moi, c'est que mon projet professionnel se réalise. C'est en bonne voie. Après, je veux construire une famille. Mais j'ai le temps : je souhaite être prêt le jour où cela arrivera. Prêt pour mes enfants, ma vie de famille et mon travail. »

FANNY DEROUIN,
35 ANS, MARIÉE, 3 ENFANTS

Avoir une vie de famille unie



« J'ai vécu dix ans au Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse, de 1987 à 1997. J'ai été placée avec mes trois frères. Pendant ces dix années, nous sommes restés dans la même maison avec deux éducatrices en alternance, dont l'une a toujours été présente pour nous. Je suis toujours en contact avec elle :

mes trois enfants, âgés de 2, 4 et 6 ans, la considèrent aujourd'hui comme leur grand-mère.

À ma majorité, nous avons intégré avec mes frères une maison de la Fondation à l'extérieur du Village, afin d'accéder peu à peu à l'autonomie. Très vite, j'ai voulu être plus indépendante et j'ai pris un logement seule. Au début, je voulais être puéricultrice et faire un BEP. Le directeur du Village m'a dit que j'avais les capacités pour entrer en seconde et passer mon bac. Je le remercie d'avoir eu confiance en moi. Après le bac, j'ai présenté les concours pour entrer à l'école d'infirmières. J'ai obtenu mon diplôme en 2003. Pendant toutes mes études, j'étais en relation avec le Relais Jeune Touraine. Je pouvais compter sur eux en cas de problèmes administratifs ou pour avoir un peu de soutien. Jusqu'à mes 21 ans, l'Aide sociale à l'enfance m'a versé une pension, puis j'ai eu une bourse de l'État et une bourse de pupille d'État. Mais j'ai toujours dû travailler à côté pour compléter : c'est formateur d'avoir peu d'argent. Je conserve un bon souvenir de notre enfance passée au Village. On a reçu une bonne éducation. Le plus important pour moi était d'être avec mes frères : je n'ai plus qu'eux. Nous sommes restés très soudés.

Aujourd'hui, ce qui m'importe est d'avoir une vie normale. Nous privilégions l'amour et la communication au sein de notre famille. Mon mari a fait le choix de prendre un congé parental car nous ne souhaitons pas que nos enfants soient gardés à l'extérieur. »



« Grandir en Village d'Enfants »

Retrouvez les témoignages de Fanny et de Nicolas ainsi que ceux d'autres anciens des Villages d'Enfants, dans un documentaire de vingt minutes réalisé par la Fondation ACTION ENFANCE, sur notre site Internet. www.actionenfance.org > nous connaître > vidéos



« (...) Il faut que l'enfant blessé ait eu le temps d'écrire plusieurs chapitres de son histoire afin que, se retournant sur son passé, il puisse se rendre compte qu'il en a triomphé. »

Boris Cyrulnik

Le Service de Suite : aider les jeunes à construire leur avenir

Financé grâce à vos dons

ACTION ENFANCE a mis en place, en septembre 2013, le Service de Suite. Objectif : accompagner les jeunes à la sortie du placement et les aider à construire leur projet professionnel. Le Service de Suite propose aux jeunes majeurs qui le demandent un soutien affectif, socioéducatif ou une aide matérielle pour faciliter le passage à l'autonomie au sortir de la Fondation. Financement d'un permis de conduire, d'études supérieures, d'une demande d'aide au logement, d'un suivi de dossier administratif, d'aide à l'insertion dans le monde de l'entreprise, le Service de Suite encourage, conseille et rassure. Surtout, il montre aux jeunes qu'ils ne sont pas seuls.

GEOFFROY HERVAUD,
24 ANS, CÉLIBATAIRE

Avoir une vie stable, ne pas reproduire ce que j'ai vécu



« J'ai passé huit ans au Village d'Enfants d'Amboise, de 10 à 18 ans. J'ai été placé avec l'un de mes frères et l'une de mes sœurs, de un et quatre ans plus âgés que moi. Avant d'arriver au Village, j'étais resté quelques mois dans un foyer. J'ai tout de suite senti la différence : ici, nous ne sommes pas stigmatisés. Du coup, on se sent moins victime, nous restons

moins repliés sur nous-mêmes et nous ne cachons pas notre histoire : cela facilite l'ouverture aux autres et au monde. Par ailleurs, la mixité d'âge des enfants accueillis est très enrichissante. Les plus grands nous apprennent des choses, les plus petits nous respectent... J'ai eu la chance d'avoir le même éducateur familial pendant cinq ans, à la période critique de l'adolescence. Cette stabilité a favorisé mon développement. Après la classe de 3^e, j'ai passé un BEP de paysagiste et à 18 ans, j'ai signé un Contrat Jeunes Majeurs que j'ai renouvelé cinq fois. Je suis resté en contrat d'alternance jusqu'au bac au château de Villandry, qui m'a gardé deux ans encore en CDD après mon diplôme. J'ai quitté le château en juin 2013, pour venir m'installer à Paris avec mon frère. Finalement, ce projet ne s'est pas réalisé. Depuis, j'ai retrouvé un travail mais je ne sais pas encore si je vais continuer mon métier de paysagiste... Ce qui compte pour moi, et je pense que c'est le cas de tous les enfants placés, c'est de ne pas reproduire ce que j'ai vécu et d'avoir une vie indépendante et stable... Aujourd'hui, je trouve que j'ai bien évolué et je remercie la Fondation d'avoir permis de préserver les liens avec mes frères et sœurs : même si notre structure familiale est cassée, je sais que je peux compter sur eux en cas de besoin. C'est le plus important. »

Des Noëls qui font grandir

— Pour les enfants qui ne rentrent pas dans leur famille, la période de Noël est toujours délicate. Sortir du Village le soir du réveillon aide à oublier qu'ils ne sont pas en famille, "comme les autres enfants".



Noël célèbre la vie et a une signification universelle. Se réunir en famille, accorder une place particulière aux enfants et ouvrir sa maison à autrui, participent en effet à l'esprit de Noël. Cette universalisation récente traduit le besoin d'entretenir le sentiment d'appartenance à une famille et l'affection que les membres se portent. Alors, forcément, quand on est un enfant placé dans un Village, Noël ne peut être que chargé d'émotions, la plupart du temps lourdes à vivre.

ORGANISER EN AMONT

« La solitude des enfants est souvent plus profondément ressentie à cette période de l'année, explique Martyne Perrot, sociologue au CNRS⁽¹⁾. C'est pourquoi il est nécessaire que ce jour-là, plus particulièrement, les adultes jouent leur rôle de protecteur et dispensent sans compter auprès des enfants leur amour et leur sollicitude. »

C'est particulièrement vrai dans les Villages où les professionnels s'investissent chaque année pour apporter un peu de magie autour de l'événement. Par exemple, à Amboise, les enfants privés de la présence de leurs parents ont profité d'une journée extraordinaire, le 24 décembre. « Le premier Noël que j'ai passé avec les enfants était compliqué », précise Nadia Villégier, éducatrice familiale à l'initiative de cette journée. C'est une période où ils oscillent entre l'excitation à la perspective des fêtes et l'angoisse de savoir qu'ils les passeront loin de leur famille. « Il m'est alors apparu évident qu'il fallait sortir ce jour-là, poursuit-elle. Le 24 décembre 2012, nous les avons emmenés aux Folies Bergère, à Paris, assister à la comédie musicale Scoubidou. Après le spectacle, nous sommes allés dîner chez Léon de Bruxelles, partenaire de la Fondation. »

IMPULSER UNE DYNAMIQUE NOUVELLE

Très réussie, cette journée exceptionnelle a été renouvelée en 2013⁽²⁾. « Nous sommes retournés à Paris mais le programme était différent, reprend François Bruzulier, chef de service. Balade en bateau-mouche sur la Seine, lèche-vitrine sur les Champs-Élysées, cirque Bouglione au cirque d'Hiver... Un dîner nous attendait ensuite dans un restaurant privatisé pour nous... (voir encadré) » Émerveillés, les enfants avaient les yeux remplis d'étoiles : « La magie de Noël avait opéré, notre objectif était atteint », se réjouit Nadia Villégier. Lorsque les enfants bénéficiant à Noël d'un hébergement dans leur famille rentrent au Village, tout le monde a alors quelque chose à raconter. « Au quotidien, dans la maison, il est intéressant que les enfants ne vivent pas la même chose, ajoute-t-elle. Cela crée un équilibre. » Les sorties au moment de Noël font partie des orientations des Villages qui proposent régulièrement des projets culturels, internes ou externes. « Nous essayons toujours d'avoir une activité phare sur l'année, raconte François Bruzulier, chef de service. Il s'agit d'offrir aux enfants une ouverture culturelle. Les projets de Noël y participent, et vont même au-delà. »

COMBLER LE MANQUE ET CRÉER DES SOUVENIRS

Car sortir du Village le soir de Noël est bénéfique à plus d'un titre : en premier lieu, pour pallier l'absence de la famille, mais aussi pour ouvrir sur le monde et offrir des souvenirs. Un an plus tard, les enfants parlent encore du précédent Noël... « Et veulent très tôt savoir ce que nous leur réservons pour le prochain !, indique Nadia. La sortie est devenue un rituel : il s'agit désormais de les surprendre chaque année. »



C'est important de collecter des souvenirs, même si les effets éducatifs ne se feront sentir que plus tard.

”

Le projet ne stimule pas seulement les enfants : il crée aussi une émulation au sein de l'équipe éducative. « Tous les éducateurs se mobilisent autour du projet de Noël », explique François Bruzulier. *La cohésion de l'équipe éducative est forte à cette période de l'année : c'est important, car les enfants la sentent aussi.* »

FAVORISER LA CONSTRUCTION DE SOI

Un Noël organisé pour les enfants participe au projet éducatif du Village et répond aux principes de sociabilisation. En ouvrant l'enfant à ce qui existe à l'extérieur de son environnement, il favorise la construction de soi. « Avec les différentes activités proposées au sein du Village tout au long de l'année, nous donnons aux enfants les clés du monde », précise Nadia Villégier. *Nous faisons des photos et réalisons des "books". C'est important de collecter des souvenirs, même si les effets éducatifs ne se feront sentir que plus tard.* » Une fois adulte, lorsqu'en redécouvrant un album avec une photo de soi sur les Champs-Élysées, le 24 décembre 2013, on se souviendra de son enfance au Village et du chemin parcouru...

(1) *Ethnologie de Noël* (éditions Grasset) et *Faut-il croire au père Noël ?* (éditions Le Cavalier Bleu).
(2) Page 15, *Grandir* n°81 – mars 2014.

JULIEN MESTRE, RESTAURATEUR

« Une bonne expérience pour tous »



Julien Mestre a ouvert les portes de son restaurant aux enfants du Village d'Amboise, le 24 décembre 2013.

« J'ai accueilli les enfants du Village d'Amboise le 24

décembre au soir car, après la journée de découverte parisienne qu'ils venaient de vivre, je ne les voyais pas rentrer directement en Touraine. Mes enfants, âgés de 5 et 7 ans, avaient été invités à partager cette journée avec le groupe des enfants du Village. Nous avons donc souhaité tout naturellement réveillonner avec eux en compagnie de mon épouse et de mes enfants. L'ambiance était très bonne. J'ai proposé des mets simples à préparer, afin qu'ils n'attendent pas. J'ai admiré le professionnalisme des éducateurs : en fonction de l'histoire de chaque enfant, certaines situations pouvaient être difficiles à gérer. En cette fin de journée, le restaurant a en effet joué un sas de décompression. »

LE PARIS-EUROPE, 51, RUE DE ROME, 75008 PARIS.

RÉUNIR LES FRÈRES ET SŒURS

Se reconstruire individuellement avant de partager le quotidien

— Lorsque des frères et sœurs n'ont jamais vécu ensemble, les regrouper dans le cadre d'un placement peut créer des situations explosives. C'est le cas pour Lilou, Rose et Kevin qui doivent d'abord se reconstruire avant de partager leur quotidien.

Lilou, 15 ans, Rose, 13 ans, et Kevin, 12 ans, sont arrivés au Village en octobre 2013. Avant, seule Rose vivait avec ses parents. Lilou habitait chez ses grands-parents paternels en Martinique et Kevin avait été confié, petit, à une tante en qualité de tiers de confiance. « La mère avait 16 ans à la naissance de Lilou et n'était pas capable d'élever ses enfants, explique la chef de service du Village. Mais en 2012, elle a demandé, avec le père, à les récupérer, dans le cadre d'une mesure d'AEMO⁽¹⁾ ». Alcoolisme, violence entre adultes dans la cellule familiale... les enfants ont vite manifesté des problèmes de comportement. « À la fin de cette mesure d'accompagnement à domicile, les enfants révélaient un tel mal-être et la situation à la maison était si opaque qu'une décision de placement a été ordonnée. »

DES RELATIONS COMPLEXES ET TOXIQUES

Au Village, Lilou et Kevin ont d'abord été accueillis dans la même maison, tandis que Rose habitait dans la maison mitoyenne. Très rapidement, l'accompagnement de la fratrie s'est avéré compliqué, les enfants étaient en rivalité constante. Ces difficultés se manifestaient par des mises en danger, des violences entre eux et contre eux-mêmes... Au-delà se renforçait une connivence intrafamiliale, alimentant le discours de la mère qui refusait le placement. « Les deux adolescentes étaient très en fusion avec elle. C'était à celle qui se faisait le plus valoir dans le but de se faire aimer, sentant que leur mère n'avait pas assez de place pour accorder les mêmes attentions à ses trois enfants. » Après discussion avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les parents, il a donc été décidé de les séparer.

TROUVER SA PLACE

« En février 2014, une audience avec le juge nous a permis de faire part, devant l'ASE et les parents, de nos observations et de nos inquiétudes vis-à-vis de la dynamique familiale. Au final, le juge a décidé de suspendre le droit d'hébergement et a ordonné des visites à la journée pour chaque enfant, indivi-



Nous travaillons aussi les liens avec la fratrie par le biais de sorties ou des moments de partage. ”

duellement. L'objectif était de permettre à chacun de trouver sa place auprès de ses parents. » Une thérapie familiale a également été demandée. « Nous avons pu engager une collaboration avec la mère, plus disponible pour entendre le discours éducatif du Village. Le père, jusqu'alors très absent, s'est aussi mobilisé : c'est lui, désormais, qui vient chercher ses enfants le samedi, souvent seul, créant ainsi des liens privilégiés avec eux. »

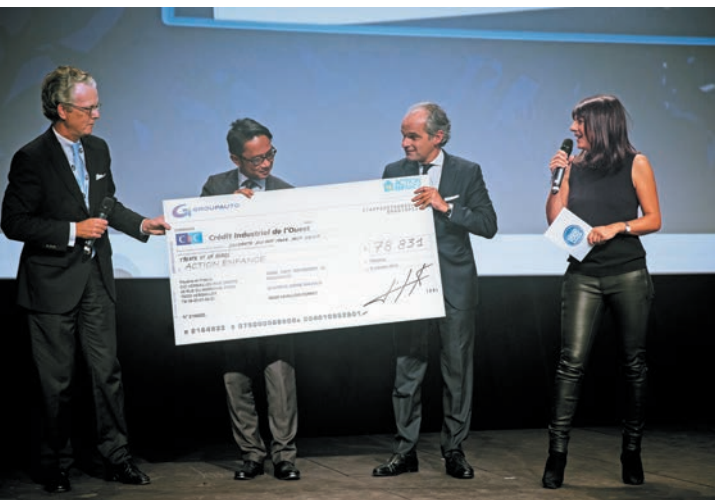
RENFORCER LES LIENS FRATERNELS

Chaque enfant est également suivi par un psychologue. « Nous travaillons aussi les liens avec la fratrie par le biais de sorties ou des moments de partage. Aujourd'hui, une vraie complicité existe entre les deux sœurs. »

Kevin a encore du mal à trouver sa place auprès de sa mère. « C'est un garçon très angoissé et agité. Autour de lui, les adultes doivent poser des limites tout en faisant preuve de souplesse et d'attention. Il est actuellement dans le même collège que ses sœurs : nous réfléchissons à le changer d'établissement pour faciliter sa reconstruction. »

Avant de pouvoir être réunis, ces enfants ont besoin de se construire individuellement et de retrouver l'estime de soi. Ils pourront alors se dégager de la dynamique familiale et partager un quotidien.

(1) Action éducative en milieu ouvert visant à rétablir la place éducative des parents et à renouer les liens familiaux.



Un soutien renouvelé

Renouveler son aide est une manière pour Grouppauto, ses adhérents et salariés, de montrer leur attachement à la mission qui est la nôtre : protéger, accueillir et éduquer des frères et des sœurs en danger.

La Fondation les remercie de tout cœur pour leur engagement à ses côtés.

En marge du salon international de l'automobile, le samedi 4 octobre 2014, notre partenaire Grouppauto, accompagné de ses fournisseurs et adhérents, se sont retrouvés au salon professionnel de Villepinte. « Le Rendez-vous Grouppauto » a une nouvelle fois réuni plus de 3500 exposants et visiteurs. Tout au long de cette journée, la Fondation ACTION ENFANCE est allée à la rencontre des adhérents Grouppauto et a pu mesurer leur attachement à la cause de la Protection de l'Enfance en danger.

À l'occasion d'un dîner-spectacle plein de surprises, de rythme et percussions, le président de Grouppauto, Jean-Jacques Lafont, accompagné d'Éric Girot, directeur général, ont remis un chèque de 79 000 € à Phong Guillen, directeur général de la Fondation ACTION ENFANCE.

Ces fonds seront destinés aux équipements et aménagements intérieurs des huit maisons du futur Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes, dans le département de la Vienne, dont la première pierre a été posée le 12 septembre dernier.

la Fondation et vous_

L'ACTUALITÉ DES DONNS ET DES PARTENARIATS



11^E VILLAGE D'ENFANTS



Pose de la première pierre

Le 12 septembre dernier, a été posée la première pierre du 11^e Village d'Enfants de la Fondation à Monts-sur-Guesnes dans la Vienne, en présence de Jean-Pierre Raffarin, vice-président du Sénat et sénateur de la Vienne, de Claude Bertaud, président du Conseil général de la Vienne, de Bruno Belin, vice-président du Conseil général et maire de Monts-sur-Guesnes, ainsi que de Jean-Pierre Conquet, président d'ACTION ENFANCE.

Le futur Village d'Enfants, construit en partenariat avec le département de la Vienne, accueillera 48 frères et sœurs âgés de 0 à 18 ans, confiés par l'Aide sociale à l'enfance du département et des départements limitrophes

Les travaux débiteront courant décembre 2014 et prendront fin au printemps 2016, pour une ouverture prévue en juin 2016.



Essilor équipe les enfants de Boissettes

Après les enfants du Village de Cesson, en juin dernier, 13 enfants du Village de Boissettes ont été reçus à Vincennes, jeudi 30 octobre, dans les locaux d'Essilor France.

L'objectif de cette opération était d'équiper gracieusement les enfants d'une paire de lunettes montée de verres « Airwear junior Previncia ».

Ces verres protègent des chocs, des UV et des effets néfastes de la lumière bleue (lumière émise par les ordinateurs, les tablettes, etc.).

Après un accueil autour d'un petit-déjeuner, chaque enfant a pu choisir parmi les dizaines de montures présentées et spécialement commandées pour l'occasion.

Les participants se sont ensuite rendus au zoo de Vincennes avec leurs paniers pique-nique.

Vers 16 h, retour chez Essilor pour la remise des lunettes et les derniers réglages de rigueur.

Les enfants, ravis de leur journée, ont exprimé leur plaisir de pouvoir profiter de montures de marque et souligné l'accueil convivial et bien organisé de l'équipe d'Essilor. La visite gracieuse du zoo de Vincennes fut très appréciée des enfants comme de leurs accompagnateurs.

Notre partenaire Essilor, très investi auprès d'ACTION ENFANCE, souhaite étendre ce dispositif à l'ensemble des Villages de la Fondation.

TROPHÉE DE L'ENFANCE 2014

Au profit d'ACTION ENFANCE

Samedi 23 et dimanche 24 août 2014, s'est déroulé le 21^e Trophée de l'Enfance au profit d'ACTION ENFANCE, sur le parcours de golf de Dinard.

Cet événement sportif a permis à 250 compétiteurs de disputer l'une des deux épreuves qui se sont jouées simultanément sur les deux jours.

1. La Coupe des Uns, pour les paires jouant « en famille » (lien direct) : couples, frères et sœurs, parents et enfants, grands-parents et petits-enfants.
2. La Coupe des Autres, pour ceux ne jouant pas avec un membre de leur famille directe.

Il était possible de participer aux deux compétitions sur les deux jours dans chacune des formules.

La formule de jeu en double était le « scramble à 2 » en stableford.

La remise des prix a eu lieu, le dimanche soir, au club house pour récompenser les meilleures équipes. Celles-ci ont grandement apprécié la superbe dotation des fidèles sponsors de cette compétition caritative (GOLF +, YVES DELORME, PIGUY SPORT). Le cocktail qui a suivi s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

À cette occasion, la présidente du club, Marie Paris, a remis le produit de la collecte des participants, soit 5 000 €, au profit d'ACTION ENFANCE.

Rendez-vous est pris pour le 22^e trophée en 2015...

Merci à Louis-Philippe Kühne, fidèle ambassadeur de la Fondation, pour cette généreuse opération annuelle.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier

Secrétaire : Anne Floquet

Trésorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Michel Marchais, Bernard Pottier, Bruno Rime.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

COMITÉ D'HONNEUR

Claude Bébéar, François Cailleteau, Mireille Chalvon, Gérard de Chaunac-Lanzac, Jean-Pierre Lemerle, Catherine Paley-Vincent.

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE-Fondation MVE

Bernard Descamps :

cofondateur

28, rue de Lisbonne – 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 – Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris – www.actionenfance.org



Enquête « Que sont-ils devenus ? »

Financé grâce à vos dons

— Le 25 septembre 2014, la Fondation ACTION ENFANCE présentait les résultats de son enquête « Que sont-ils devenus ? »⁽¹⁾, à l'occasion d'un petit-déjeuner de presse à Paris en présence de Marie Derain, Défenseure des enfants de 2011 à 2014.

→ Réalisée par une équipe de chercheurs sociologues du CREAS-ETSUP à Paris (Centre de recherches et de formation en action sociale) et du LERFAS de Tours (Laboratoire d'étude, de recherches et de formation en action sociale), l'étude a permis de recueillir la parole de 122 enfants et adolescents accueillis au sein des Villages d'Enfants d'ACTION ENFANCE, entre 1981 et 2007.

PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE

L'objectif de la Fondation était de lever les clichés négatifs concernant le placement et le devenir des enfants placés, mais aussi de recueillir des données essentielles pour améliorer l'accompagnement des enfants pendant leur placement et leur insertion dans la société, à l'âge adulte. « Avec cette étude, notre souhait était d'abord d'entendre les jeunes, explique Sandrine Weltman, directrice éducative de la qualité de l'accompagnement à la Fondation ACTION ENFANCE. Les anciens nous ont raconté le pendant et l'après : je suis convaincue que cela peut éclairer notre travail auprès des enfants aujourd'hui. Cette enquête nous permet de produire de la connaissance. » Au cours de la présentation, Patrick Dubéchet, sociologue démographe, ancien responsable du CREAS de l'ETSUP, pilote de l'étude, a souligné que l'enjeu de l'existence des personnes interrogées est de ne pas reproduire ce qu'ils ont vécu dans leur famille et de pouvoir fonder un foyer stable.

RÉPONDRE AUX BESOINS

Autre élément important rappelé lors de la présentation : la stabilité du placement et des éducatrices/teurs familiaux qui sont des personnes sur lesquelles les jeunes peuvent s'appuyer pour se construire et se projeter. « Nous ne sommes pas dans le placement provisoire et nous devons pouvoir poursuivre l'accompagnement au-delà de 18-21 ans, voire 25 ans, afin d'être présents pour répondre à leurs besoins ou à leurs angoisses », a précisé Marc Chabant, directeur éducatif des projets et du développement d'ACTION ENFANCE. Marie Derain, Défenseure des enfants de 2011 à 2014, a souligné l'importance de telles enquêtes qui apportent des résultats concrets en retour des dispositifs d'accompagnement des politiques publiques en matière de Protection de l'Enfance en France.

(1) Grandir n°83, dossier, pages 4 à 10.



LEGS ET ASSURANCES-VIE

Transmettre ses biens à deux fondations

« Je souhaiterais vous laisser la moitié de mes biens, et l'autre moitié irait à une autre fondation. Comment dois-je le formuler ? » **Mme N. de Bougival**

Sans répartition précise et détaillée de vos biens (par exemple : je lègue mon appartement à telle fondation, ce bien meuble à telle autre fondation, etc.) et sans assignation de parts, il s'agit de plusieurs legs universels que vous pouvez formuler comme suit :

Ceci est mon testament révoquant toute disposition antérieure.

Je soussigné (e)....(nom, prénoms, domicile, date et lieu de naissance) institue pour légataires universelles :

- La Fondation ACTION ENFANCE - dont le siège est 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris.
- La Fondation (la dénommer et indiquer son siège).

À Le

Signature

En pareil cas, l'on parle d'institution conjointe, chaque légataire ayant des droits égaux.

Dans le cas où, pour des raisons diverses, l'un des légataires désignés ne pourrait recueillir son legs, l'autre légataire aurait vocation à le recevoir en totalité.

Attention

Si vous spécifiez dans votre formulation « (...) institue pour légataires universelles, à raison de moitié chacune, la Fondation ACTION ENFANCE et la Fondation XXX », la part de chaque fondation ne pourrait être augmentée et la part non appréhendée par une des fondations légataires reviendrait à vos héritiers légaux.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL SUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

- N'hésitez pas à me contacter
- Par courrier : ACTION ENFANCE - Véronique Imbault
28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
 - Par téléphone : 01 53 89 12 44
 - Par mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure
« Legs, donations, assurances-vie »
et notre lettre d'information « Merci ».



Véronique Imbault,

Diplômée notaire, responsable des donations, legs et assurances-vie.



POCÉ-SUR-CISSE (37)

L'art fait grandir

Voilà près d'un an que Marie Carreira, éducatrice familiale, a mis en place au Village un atelier de thérapie par l'art.

Tous les quinze jours, cet atelier rassemble une vingtaine d'enfants dont huit passionnés très assidus qui ne ratent aucune séance. Autodidacte, Marie Carreira est passionnée par "l'art thérapie". « Pour les enfants du Village, il s'agit de développer leurs capacités à se découvrir dans des domaines qu'ils ont peu eu l'occasion d'explorer, tels la peinture, les arts plastiques, la couture, etc., explique-t-elle. Je les aide en favorisant la créativité, et en stimulant leurs potentialités. »

La valorisation individuelle

L'activité peinture a généré la tolérance de la présence des autres, sans conflits ni rivalités. Les valeurs qui émergent sont le respect des consignes, la capacité à travailler ensemble, la concentration, l'envie de réussir et la fierté de l'œuvre terminée.

L'atelier couture a ouvert l'horizon créatif et a rencontré un vif succès. Le goût de l'esthétique est ainsi développé, via les divers tissus choisis pour fabriquer des bijoux et objets artisanaux d'une grande valeur personnelle. La dextérité tient ici toute sa place, mais aussi la complicité, l'entraide, et la bonne humeur.

Objectif : marché de Noël

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre des projets personnalisés, afin que chaque enfant puisse accéder à d'autres milieux. « Depuis le début des ateliers, plusieurs tableaux ont été peints et un grand nombre d'objets confectionnés, d'autres sont en cours d'élaboration. » Les enfants ont aujourd'hui le souhait de montrer leurs œuvres, et même de les vendre. « L'évidence du marché de Noël est apparue. Cette ouverture sur l'environnement fait écho au projet d'établissement : c'est l'occasion de faire découvrir à la population une autre facette du Village d'Enfants. »

MARIE CARREIRA, ÉDUCATRICE FAMILIALE



POCÉ-SUR-CISSE (37)

L'air de la Manche

Du 21 au 28 octobre derniers, neuf enfants du Village de Pocé, âgés de 3 à 15 ans, sont allés respirer le bon air de la Manche dans un centre de vacances à Gouville-sur-Mer, en compagnie d'Alexandra et Hugo, deux éducateurs familiaux du Village.

La particularité du centre de vacances géré par l'organisme « Vacances pour tous », et donc du séjour à la mer des enfants de Pocé, était la mixité des vacanciers. Des mobile-homes accueillent bon nombre de familles, de sorte que les enfants du Village se sont mêlés naturellement aux enfants des familles en vacances.

Les animateurs du centre ont pu proposer à tous des activités manuelles rassemblant les enfants autour de la confection d'un catamaran ou d'un aquarium.

Les enfants du Village ont aussi pu s'adonner aux joies du char à voile, de la pêche à pied, mais également de la pêche en mer. Une excursion sur la grande île de Chausey fut organisée, ainsi que la visite d'un château fort.

Le but de ces séjours est d'offrir aux enfants des Villages des moments inoubliables car chaque enfant doit aussi pouvoir se construire sur de beaux souvenirs de vacances.

HUGO CHATELET ET ALEXANDRA MAILLARD,
ÉDUCATEURS FAMILIAUX



BAR-LE-DUC (55)

Une serre pédagogique

Financé grâce à vos dons



Une jeune fille et un jeune homme du Village de Bar-le-Duc, âgés de 17 ans, tous deux en 2^e année de bac professionnel en espaces verts, ont entrepris d'aménager un potager dans le Village. Objectif : sensibiliser leurs camarades à l'art de la culture des légumes.

Une serre de 36 m², comptant 18 m² sous bâche et 18 m² à l'air libre, a ainsi été construite. Les enfants du Village viennent tour à tour apprendre à cultiver la terre, en fonction de leurs disponibilités, sous la houlette de Pascal, l'agent d'entretien du Village.

Une sensibilisation à l'écologie

Ce projet fédérateur permet d'initier les enfants à la production maraîchère biologique, car effectuée sans utilisation d'engrais chimiques. Cela passe par les phases de préparation de la terre qui doit accueillir les semis, mais aussi par le choix de la bonne période pour planter, le soin à apporter à la pousse, la connaissance du calendrier pour la récolte de chaque légume... Et bien sûr, récompense ultime, cela se termine par la joie de savourer sa propre production !

La vertu éducative de ce projet potager va plus loin. Elle rappelle à tous les fondamentaux d'une nourriture équilibrée à base de produits sains, ainsi que ceux d'une conscience écologique où chaque élément non utilisé issu de la terre se retrouve en composte, un apport nécessaire pour bien nourrir le sol qui donnera de nouveaux légumes.

À la suite de ce projet, chaque maison du Village s'est vu attribuer un lopin d'un m² de cette serre, avec la responsabilité pour chacune de cultiver son petit jardin.

L'ÉQUIPE DU VILLAGE D'ENFANTS DE BAR-LE-DUC

LA PASSERELLE
FOYER D'ADOLESCENTS (77)

Financé grâce à vos dons

Déménagements et emménagements

Au cours de l'été, une des maisons de La Passerelle a déménagé. Initialement situé à Pontault-Combault, ce pavillon était un peu trop éloigné du siège de l'établissement. Une maison est maintenant louée à Melun, tout près des bureaux administratifs, permettant d'accueillir six jeunes. Deux autres jeunes vivent en semi-autonomie au Foyer de Jeunes Travailleurs de Melun avec la perspective, à terme, qu'ils soient complètement autonomes et n'aient plus besoin de l'aide des éducateurs. Quelques travaux d'embellissement ont été réalisés dans la maison pour la rendre encore plus chaleureuse et accueillante. Jeunes et adultes y ont désormais trouvé leurs marques et apprécient cet environnement confortable.

CORINNE GUIDAT, DIRECTRICE

AMBOISE (37)



La balade d'automne

Depuis quelques années, le Village d'Enfants d'Amboise

participe à la vie du quartier, et le début de l'automne est l'occasion de passer un moment convivial avec ses habitants. Aussi, ce dimanche 21 septembre, une vingtaine d'enfants accompagnés d'adultes ont participé à la randonnée des Châtaignes. Les enfants ont pu vivre un moment intense et riche en émotions avec d'autres personnes d'âges différents. L'arrivée s'est effectuée sur le terrain de la ferme du Village d'Enfants autour d'un goûter, à base de châtaignes grillées et de bernache.

Rencontres avec la résidence pour seniors d'Amboise

Samedi 20 septembre, un groupe d'enfants du Village d'Enfants a organisé et participé à une après-midi de jeux avec la résidence pour seniors, Domitys. Les rencontres avec les personnes âgées sont toujours des moments riches pour tous, où les souvenirs et les histoires se succèdent.

YVES COUSSEAU, ANIMATEUR



FAUT VOUS FAIRE UN DESSIN ?



300 dessins des enfants
de nos Villages d'Enfants
envoyés à **300 personnalités**
pour les interpeller
sur la protection de l'enfance



COMME CES ENFANTS,
VOUS AUSSI MOBILISEZ-VOUS, DONNEZ !



Nous n'oublions jamais que vous êtes, en tant que donateurs ou amis de la Fondation, des personnalités particulièrement importantes.

C'est grâce au soutien de nos donateurs que nous pouvons offrir à ces enfants un cadre de vie de qualité, un accompagnement éducatif adapté, du soutien scolaire, un suivi psychologique, des activités sportives et culturelles indispensables à l'épanouissement de ces jeunes esprits marqués par le destin.

Pour faire un don,
rendez-vous sur
actionenfance.org,
rubrique **DONNER**,
ou
renvoyez-nous
un bulletin de
soutien complété.



 **ACTION
ENFANCE**
Fondation Mouvement
pour les Villages d'Enfants
Les Villages d'Enfants, en France

ALLONS PLUS LOIN ENSEMBLE !

Continuez à vous mobiliser à nos côtés, relayez la campagne ! Parlez-en autour de vous, partagez sur les réseaux sociaux et laissez vos commentaires sur dessins.actionenfance.org

